



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480C
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Title - Sujet Immigration Holding Centre	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47636-187661/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 47636-187661	Date 2016-03-31
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-224-7071	
File No. - N° de dossier TOR-5-38201 (224)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Juan, Peggy	Buyer Id - Id de l'acheteur tor224
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2467 ()	FAX No. - N° de FAX (905) 615-2060
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47636-187661/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47636-187661

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
TOR-5-38201

Buyer ID - Id de l'acheteur
tor224
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 003 vise à permettre la consultation de l'annexe A, Énoncé des travaux, par les représentants du fournisseur détenant une cote de fiabilité valide accordée par la DSCI dans les cas où le fournisseur détient une cote de sécurité valide au niveau VOD au minimum, mais n'a pas la cote de protection des documents au niveau Protégé B, pour corriger les erreurs typographiques, pour modifier la grille de cotation et pour s'assurer que les descriptions de la grille de dotation correspondent aux critères techniques cotés applicables; et à répondre à des questions de fournisseurs.

Modifications de la DP :

À l'annexe G, article 1.1.2, Critères techniques cotés, grille de pointage :

Supprimer : dans son intégralité.

Remplacer par :

Grille de pointage					
Les critères techniques cotés C.2.1, C.2.2, C5.1, C5.2, C5.3, C6, C.7, C.8, C.9, C.10 et C.11 seront évalués selon la grille suivante.					
0 Pas de réponse	1 Insatisfaisant	2 Faible	3 Bon	4 Très bon	5 Excellent

Aucune réponse fournie.	<p>Ne comprend pas le contenu ou le sujet.</p> <p>Déficiences et lacunes évidentes qui pourraient influencer grandement sur la prestation du service.</p> <p>Ne traite de presque aucun des éléments de critère.</p> <p>En général soumission inférieure : inappropriée; incorrecte; rudimentaire; faible; mal étayée.</p> <p>La réponse est incomplète, car elle n'aborde pas chacun des facteurs et n'en développe que certains pour la forme. Par conséquent, on estime que la réponse n'a que peu de mérite.</p>	<p>Démontre une faible compréhension du sujet.</p> <p>Déficiences et lacunes dans divers éléments de critère qui pourraient influencer sur une partie de la prestation du service.</p> <p>Ne répond pas adéquatement aux éléments des critères. Ne répond pas aux attentes des critères.</p> <p>Présentation non pertinente/ inappropriée, inférieure, avec erreurs fréquentes.</p> <p>La réponse n'est pas complète, car elle ne fournit pas les renseignements pertinents pour certains facteurs associés aux critères et n'est pas claire. Par conséquent, la réponse est jugée insatisfaisante.</p>	<p>Démontre une bonne compréhension du sujet.</p> <p>Seulement peu de déficiences/ lacunes, mais rien de grande importance ou susceptible de nuire à la prestation du service.</p> <p>La plupart des éléments des critères sont traités de façon logique. Répond aux attentes dans le cas de la plupart des critères.</p> <p>Présentation suffisante/compétente, adéquate, efficiente, étayée.</p> <p>La réponse est complète en ceci qu'elle traite de façon relativement détaillée de chacun des facteurs tout en fournissant quelques détails d'appui pour la plupart de ces facteurs; par conséquent, la réponse est considérée dans l'ensemble comme satisfaisante.</p>	<p>Démontre une très bonne compréhension du sujet.</p> <p>Tous les éléments des critères sont traités de façon très logique (avec parfois quelques déficiences/lacunes mineures).</p> <p>La plupart des éléments de critère sont bien traités, de façon logique. Répond aux attentes des critères.</p> <p>Présentation très compétente, cohérente, pertinente, solide, rigoureuse, solidement étayée.</p> <p>La réponse est complète, car aborde clairement chacun des facteurs et fournit des renseignements pertinents pour chacun de ceux-ci. Par conséquent, on estime que la réponse a un bon niveau de mérite.</p>	<p>Démontre une excellente compréhension du sujet.</p> <p>Dépasse de beaucoup toutes les attentes pour tous les éléments de critère. Aucune déficience ni lacune.</p> <p>Tous les éléments des critères sont traités de façon exceptionnelle avec une logique supérieure à la moyenne. Dépasse les attentes des critères.</p> <p>Excellente présentation. Démontre un sens de l'initiative relativement aux solutions proposées.</p> <p>La réponse est complète et contient des détails particulièrement pertinents pour les facteurs associés au critère; par conséquent, la réponse est jugée excellente.</p>
-------------------------	--	---	--	--	---

À la modification 001, à point 5) :

Supprimer : l'annexe H
Remplacer par : l'annexe G

À l'annexe A, point 1) à point 5) :

Supprimer : en totalité.
Remplacer par :

"1) L'annexe A, Énoncé des travaux, y compris 3 appendices, est un document de 85 pages Protégé B qui :

- a) Sera fourni aux détenteurs des cotes de sécurité suivantes, sur demande du soumissionnaire :
 - i) Les soumissionnaires détenant une vérification d'organisation désignée (VOD) valide, ainsi qu'une cote de protection et de production des documents approuvée au niveau Protégé B, délivrés par la DSIC; et

- ii) le ou les représentants désignés du soumissionnaire détenant une cote de fiabilité valide accordée par la DSIC.

OU

- b) Sera mis à la disposition pour 8 heures de consultation par fournisseur sur demande du soumissionnaire :
 - i) Le soumissionnaire qui détient une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, ainsi qu'une cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B, délivrés par la DSIC; et
 - ii) les représentants du soumissionnaire qui détiennent une cote de fiabilité en vigueur accordée par la DSIC.
- 2) TPSGC doit être en mesure de valider les autorisations de sécurité du soumissionnaire et de ses représentants auprès de la DSIC avant la divulgation de l'annexe A, Énoncé des travaux.
- 3) Pour demander une copie de l'annexe A, Énoncé des travaux, le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante :
 - a) La dénomination sociale et l'adresse de l'entreprise du soumissionnaire qui détient la VOD, ainsi que la cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B, délivrées par la DSIC;
 - b) Le nom et la date de naissance du représentant désigné du soumissionnaire qui recevra l'annexe A, Énoncé des travaux;
 - c) La méthode de livraison du document préférée du soumissionnaire :
 - i) la cueillette en personne par le représentant désigné du soumissionnaire au bureau de TPSGC situé au 33, rue City Centre, bureau 480C, Mississauga (Ontario); ou
 - ii) la livraison par Postes Canada directement à l'adresse de l'entreprise du soumissionnaire qui possède l'autorisation de sécurité requise délivrée par la DSIC, avec le colis adressé au représentant désigné du soumissionnaire.

OU

- 3) Pour demander une copie de l'annexe A, Énoncé des travaux, le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante :
 - a) La dénomination sociale et l'adresse de l'entreprise du soumissionnaire qui détient la VOD, ainsi que la cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B, délivrées par la DSIC;
 - d) Le nom et la date de naissance du représentant désigné du soumissionnaire qui recevra l'annexe A, Énoncé des travaux;
 - c) La date et l'heure préférées par le soumissionnaire pour consulter le document, entre le lundi et le vendredi HNE, de 8 h à 16 h, à l'exclusion des jours fériés, au bureau de TPSGC du 33, rue City Centre, bureau 480C, Mississauga (Ontario), ou en un autre bureau de TPSGC au Canada. La préférence du soumissionnaire sera prise en considération, mais TPSGC se réserve le droit de déterminer la date, l'heure et le lieu de consultation du document par chaque soumissionnaire, compte tenu de la disponibilité des locaux et des ressources.
- 4) La validation des autorisations de sécurité peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables. Lorsque TPSGC confirme que le soumissionnaire et le ou les représentants désignés du soumissionnaire détiennent les autorisations de sécurité mentionnées à l'alinéa 1 a) ci dessus, TPSGC fournira

une copie de l'annexe A, Énoncé des travaux, selon la méthode de livraison préférée du soumissionnaire.

OU

- 4) La validation des autorisations de sécurité peut prendre jusqu'à 2 jours ouvrables. Lorsque TPSGC confirme que le soumissionnaire et le ou les représentants désignés du soumissionnaire détiennent les autorisations de sécurité mentionnées à l'alinéa 1 b) ci-dessus, TPSGC prendra des arrangements pour que l'annexe A, Énoncé des travaux, soit mise à la disposition du ou des représentants désignés du soumissionnaire pour consultation.
- 5) L'Énoncé des travaux, y compris les appendices, sera inclus dans le contrat subséquent au moment de l'adjudication. Les instructions aux points 1) à 6) sur la présente page seront remplacées par la mention « Voir pièce jointe ».

Questions et réponses

Q : Nous estimons que nos bureaux et notre personnel répondent aux exigences, et nous nous attendons donc à obtenir rapidement la cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B, et dans ces conditions, auriez-vous des orientations à nous donner?

Comme notre partenaire s'est vu également demander de suivre les procédures pour l'obtention de la cote, pourriez-vous nous faire savoir, si nous devons centraliser l'équipe du projet dans nos bureaux approuvés, si cela nous permettrait d'éviter les retards/risques supplémentaires liés à la procédure d'obtention de la cote pour notre « fournisseur/partenaire »? À défaut, nous envisagerions de répondre à titre d'entité unique.

Nous sommes l'un des exploitants préférés d'installations dans le monde, et nous participons actuellement à divers programmes de transport, de logement, de défense et autres pour le gouvernement du Canada. Notre équipe a récemment achevé des projets correspondant à la portée des travaux visés, y compris le plus important centre de détention d'immigration en Amérique du Nord, dont nous pensons qu'il est le deuxième plus vaste au monde. Nous disposons d'un centre de détention préconstruit rapidement déployable, et nous estimons que notre solution et notre expérience représentent la meilleure valeur au regard de votre demande de soumissions.

Compte tenu des retards dus au processus d'obtention de la cote Protégé B, et compte tenu de ce qui précède et de notre capacité d'offrir un produit de valeur et conforme aux exigences, nous demandons une prolongation de 21 jours civils pour terminer le processus d'obtention des cotes de sécurité, et faire une offre de grande qualité au gouvernement du Canada. Nous sommes pleinement conscients du fait qu'une prolongation a déjà été accordée.

R : Veuillez fournir les renseignements suivants pour obtenir le parrainage de TPSGC s'agissant de la procédure d'obtention de la cote de protection des documents de niveau Protégé B :

1. Dénomination sociale de votre organisation
2. Nom de l'entreprise (s'il est différent de la dénomination sociale)
3. Adresse postale
4. Adresse de voirie (si elle est identique à l'adresse postale, veuillez le préciser)
5. Numéro de téléphone de l'organisation
6. Numéro de télécopieur de l'organisation
7. Nom de famille et prénom d'une personne-ressource (agent canadien)
8. Titre de la personne-ressource
9. Numéro de téléphone de la personne-ressource
10. Courriel de la personne-ressource
11. Langue de correspondance préférée (anglais ou français)
12. Dénomination légale du siège social au Canada (si le nom est différent de la dénomination légale fournie au point 1. ci-dessus)

Solicitation No. - N° de l'invitation
47636-187661/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47636-187661

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
TOR-5-38201

Buyer ID - Id de l'acheteur
tor224
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

13. Nom commercial du siège social au Canada (s'il est différent de la dénomination sociale fournie au point 12.)

14. Adresse de voirie du siège social au Canada

15. Adresse de voirie exigeant la cote de sécurité des documents de niveau Protégé B

La cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B et la vérification de l'organisation désignée sont exigées pour tout bureau où le soumissionnaire entend placer une copie de l'annexe A, Énoncé des travaux.

Pour éviter les retards dus aux délais d'obtention de la cote de protection des documents approuvée au niveau Protégé B, veuillez consulter la modification ci-dessus concernant la façon dont les soumissionnaires qui détiennent une cote VOD et une cote fiabilité peuvent accéder à l'annexe A, Énoncé des travaux. La demande de prolongation pour cause de retard dans l'obtention de la cote de sécurité n'est donc pas accordée pour l'instant.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.